

- Publication immédiate -

Le transport collectif intermunicipal : une contribution importante et nécessaire à la protection de l'environnement et à l'amélioration de la qualité de vie

Sainte-Adèle, le 22 septembre - Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) se réjouit, en cette *Journée internationale sans voiture*, de la popularité croissante du service de transport collectif mis en place entre Tremblant et Saint-Jérôme.

Pour le président de l'organisme, Jacques Ruelland, «l'accessibilité physique et financière à un réseau de transport collectif répond aux impératifs de développement durable. Offrant une solution alternative à l'automobile, celui-ci améliore la mobilité des gens et contribue à l'équité sociale, de nombreuses personnes ne possédant pas d'auto et ayant donc difficilement accès aux services et aux emplois disponibles. Le transport en commun favorise aussi l'activité économique tout en contribuant significativement à la réduction des gaz à effet de serre. »

Le succès que remporte le transport collectif intermunicipal, démontre que les dirigeants régionaux ont eu raison de le mettre en place, même s'il reste beaucoup à faire, tant pour élargir et bonifier les circuits que pour inciter les utilisateurs du réseau routier des Laurentides à privilégier des solutions plus favorables à l'environnement. « À cet égard, la situation des Laurentides est particulière et complexe. L'achalandage routier est très important, surtout dans l'axe nord-sud, et il ne fera qu'augmenter puisqu'on estime que la croissance démographique de la région sera trois fois supérieure à celle des autres régions du Québec au cours des 15 prochaines années » souligne Jacques Ruelland.

Il faudra donc offrir des solutions alternatives aux différents types de clientèles, résidents, touristes et villégiateurs et les convaincre des avantages tant individuels que collectifs d'utiliser les transports en commun. À cet égard, l'arrivée prochaine du train de banlieue à Saint-Jérôme, pour lequel la persévérance du maire Gascon doit être soulignée, contribuera positivement à cet objectif.

Le CRE Laurentides estime que les modes de déplacement doivent être étroitement intégrés à l'étape de la planification de l'aménagement et de l'occupation du territoire. C'est à ce niveau qu'il est possible de trouver des solutions qui permettent à la fois de minimiser le nombre et la longueur des déplacements nécessaires dans la vie quotidienne, et ainsi, de favoriser la santé et la qualité de vie de la population.

Le CRE Laurentides insiste, depuis longtemps, sur la nécessité d'implanter, particulièrement dans les nouveaux développements, un réseau complet de sentiers aérobiques, ce qui permettrait au gens, hiver comme été, de se déplacer sans véhicule motorisé.

De telles solutions ne sont évidemment pas faciles à mettre en place et nécessitent la collaboration et la participation financière des différents paliers de gouvernement. Cependant, c'est à nous dans les Laurentides, d'en prendre l'initiative. La qualité de vie passe nécessairement par l'application de solutions novatrices à des problématiques qui interpellent très souvent notre région avant les autres. Le transport collectif intermunicipal des Laurentides (TCIL) s'inscrit dans cette démarche d'amélioration de la qualité de vie et de protection de l'environnement.

-30-